



AFRICA BLOCKCHAIN SUMMIT 2019

**Allocution d'ouverture de Monsieur Abdellatif JOUAHRI
Wali de Bank Al-Maghrib**

21 Novembre 2019



Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Responsables des autorités de régulation,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs généraux,

Chers collègues,

Honorable assistance,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir à Rabat à l'occasion de cette conférence que nous co-organisons avec Paris Europlace et en partenariat avec HPS et Talan.

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. Je vous souhaite à tous la bienvenue et à celle et ceux qui ont fait le déplacement de l'étranger un agréable séjour au Maroc.

Notre rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans l'agenda des événements organisés par Bank Al-Maghrib dans le cadre de la célébration de son soixantième anniversaire et qui a débuté en mars dernier par une conférence régionale pour l'Afrique et le Moyen Orient sur la transformation digitale et la mise en œuvre du Programme Fintech de Bali que nous avons organisée avec le FMI. C'est vous dire toute l'importance que nous accordons à cette révolution digitale qui transforme progressivement le paysage économique, financier et social et à ses implications aux plans national et régional.



Mesdames, Messieurs,

La Fintech est en train de révolutionner le paysage financier, élargissant la gamme des produits et des services tout en les rendant de meilleure qualité, plus accessibles et moins coûteux. Elle transforme la relation client, les moyens de paiement ainsi que les modes de financement et de transfert.

La Blockchain, ou plus globalement la technologie du grand livre distribué (DLT) est de loin la technologie la plus disruptive de cette décennie. Elle est souvent présentée comme une innovation aussi importante que la naissance d'Internet au regard de ses apports qui révolutionneraient les échanges numériques de valeurs entre particuliers et transformeraient de manière substantielle les modèles d'affaires.

On lui attribue également le potentiel de générer des gains de productivité pour de multiples industries, du secteur financier aux marchés de l'énergie, aux chaînes d'approvisionnement, à la gestion de la propriété intellectuelle, au secteur public et au-delà. Sa capacité à assurer la désintermédiation, à améliorer la transparence et à accroître la vérifiabilité va aussi permettre de réduire considérablement les coûts des transactions, d'introduire l'efficacité dans les chaînes de valeur existantes et d'ouvrir de nouveaux marchés.

Bien entendu, nous ne pouvons pas aborder la blockchain sans parler du bitcoin qui a révélé cette technologie au grand jour lors de son lancement en 2009. Ce dernier est devenu le crypto-actif le plus populaire aujourd'hui et a ouvert la voie à une myriade de crypto-actifs lancés par des acteurs privés et qui prétendent souvent être des moyens de paiement voire des monnaies alternatives à celles émises par les banques centrales.



Comme vous le savez, les crypto-actifs se distinguent de la monnaie y compris de la monnaie électronique par le fait qu'ils n'ont pas de statut juridique ou de cadre juridique propre et ne font pas l'objet d'une régulation. Ce sont des actifs hautement spéculatifs, qui exposent de ce fait leurs détenteurs à un risque de pertes substantielles, notamment parce qu'ils ne correspondent pas à une créance sous-jacente vis-à-vis de l'émetteur. De plus, la grande volatilité des crypto-actifs et leur acceptation limitée découragent leur utilisation comme réserve de valeur ou comme moyen de paiement, et rendent difficile leur emploi comme unité de compte.

Aujourd'hui, les StableCoins posent pour leur part de nouveaux challenges aux banques centrales et aux autorités publiques en ce sens qu'ils bénéficieraient des mêmes « avantages » que les crypto-actifs et qu'ils visent à apporter une réponse au caractère volatil de ces derniers en liant leur valeur à des actifs « réels ». Les réactions de plusieurs banques centrales et autorités publiques à l'annonce de l'émission du LIBRA par Facebook constituent en soi un indicateur de l'importance de la problématique.

D'ailleurs, le G7 s'est empressé de mettre en place un groupe de travail pour examiner les challenges, les gains potentiels et les risques associés aux émissions de StableCoins. Ce groupe de travail précise dans son rapport publié il y a un mois, que les StableCoins pourraient apporter des améliorations aux paiements transfrontaliers qui demeurent lents, chers et opaques même dans les pays les plus avancés qui disposent de systèmes de paiement domestiques quasi instantanés et à coûts réduits. Cependant, l'émission des StableCoins comporte également plusieurs risques liés notamment au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, à la cyber résilience et à la protection des consommateurs et des investisseurs. Les



StableCoins qui peuvent être largement accessibles poseraient en plus des challenges et des risques liés notamment à la stabilité financière et à la conduite de la politique monétaire.

On note en parallèle que du côté des banques centrales, les études et les expérimentations s'accroissent pour explorer la possibilité de proposer une sorte d'évolution de la monnaie classique qui pourrait avoir la forme « digitale » des crypto-actifs tout en étant une « monnaie » à part entière. On parle alors des Monnaies Digitales de Banques Centrales (Central Bank Digital Currency - CBDC).

L'enquête qui avait été menée par la BRI en 2018 déjà, a pu ressortir qu'environ 70% des banques centrales interrogées avaient entamé des travaux plus ou moins avancés concernant les CBDC. C'est vous dire l'importance et l'intérêt qui est donné à ce sujet par les banques centrales. Cet intérêt est partagé également par les grandes institutions financières internationales.

L'ex Directrice Générale du FMI, Mme Christine Lagarde, s'était d'ailleurs exprimée sur ce sujet lors du « Fintech Festival » tenu en novembre 2018 à Singapour, et avait invité les Etats à envisager la possibilité d'émettre de la monnaie numérique. Mme Lagarde considère en effet que cette monnaie pourrait répondre à des objectifs de politique publique, en particulier l'inclusion financière, la sécurité et la protection des consommateurs et le respect de la vie privée lors des paiements.

Pour notre part à Bank Al-Maghrib, nous suivons de très près toutes ces évolutions et examinons, en concertation avec les autres régulateurs nationaux et autorités concernées, leurs implications au plan national à la fois en termes d'opportunités et de risques.



Mesdames et Messieurs,

Le potentiel des nouvelles technologies pour le développement des services financiers en particulier au niveau des économies émergentes n'est plus à démontrer. Elles permettent d'accélérer l'inclusion financière et de l'élargir aux segments les plus fragiles du tissu productif et aux couches de la population les plus défavorisées grâce à la large couverture des réseaux mobiles et à la pénétration de l'internet.

Selon une déclaration en novembre 2018 du secrétaire général des Nations Unies, en six ans, 1,2 milliard de personnes ont eu accès aux services financiers grâce à la technologie.

L'institut Mckinsey estime, dans un rapport de 2016, le potentiel de la Fintech dans les économies émergentes à l'horizon 2025 à 6% de PIB additionnel, ou 3,7 trillions de dollars, et à 95 millions de nouveaux emplois. Selon le même rapport, deux milliards d'individus et 200 millions de micro, petites et moyennes entreprises dans les pays émergents n'ont pas accès au crédit et ceux qui l'ont, font face à des coûts encore élevés.

En effet, le Maroc compte saisir l'apport de la Fintech dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'inclusion financière qui, selon la définition que nous avons retenue, vise à garantir un accès équitable pour l'ensemble des individus et entreprises à des produits et services financiers formels pour une utilisation adaptée à leurs besoins et à leurs moyens, afin de favoriser l'inclusion économique et sociale tout en préservant leur droit et dignité.



Cette stratégie nationale, élaborée par le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib dans le cadre d'une démarche participative, repose en ce qui concerne les fintechs sur deux axes principaux : (1) le développement de modèles alternatifs permettant d'atteindre les populations les plus exclues à moindre coût et qui soient adaptés aux spécificités de ces dernières et (2) la création des conditions d'un plus grand usage des produits financiers en accélérant la dématérialisation des paiements, en particulier ceux entre l'État et les usagers, pour ancrer l'inclusion financière dans les comportements des ménages et en renforçant l'éducation financière.

C'est dans cette dynamique que nous avons développé, conjointement avec l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et les autres parties prenantes, une solution de paiement mobile nationale interopérable et en temps réel visant non seulement à diversifier l'offre en matière de moyens de paiement, mais surtout d'élargir l'accès aux services financiers à la plus grande partie de la population.

Nous sommes également conscients des nouveaux risques auxquels les évolutions technologiques nous exposent notamment en matière de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de cybersécurité, ainsi que pour la protection du consommateur et des données à caractère personnel. En tant que régulateur, nous sommes appelés à laisser suffisamment d'espace à la créativité et au développement des services financiers innovants, mais en même temps, nous devons préserver et renforcer la résilience de nos systèmes financiers et protéger le consommateur et l'entreprise.



C'est un équilibre difficile qui suppose une identification des risques et leur classification ainsi qu'une anticipation des effets potentiels des innovations et des nouvelles activités financières. C'est d'ailleurs l'un des chantiers prioritaires de notre plan stratégique 2019-2023.

Mesdames et Messieurs,

L'exploitation du potentiel des nouvelles technologies disruptives pour le domaine financier dans notre région n'est aujourd'hui qu'à ses débuts. La dynamique de promotion et de développement des écosystèmes Fintech enclenchée à l'échelle internationale notamment à travers le programme Fintech de Bali et dans laquelle Bank Al-Maghrib s'inscrit parfaitement permettra de mieux canaliser les idées et les énergies des acteurs innovants afin d'aboutir à des services financiers digitaux qui soient de qualité, à coût réduit et avec des risques maîtrisés.

L'organisation de notre programme d'open innovation pour l'inclusion financière « l'Africa Blockchain Challenge » en marge de cette conférence, et dont la phase finale s'est déroulée ici même durant les trois derniers jours, est un message fort que nous lançons à notre écosystème national et régional. Nous sommes à l'écoute pour apporter les réponses appropriées aux questionnements que se posent les acteurs porteurs de projets à valeur ajoutée pour notre système financier.



Je me réjouis de l'intérêt que ce programme a suscité auprès de nos jeunes start-ups Marocaines et Africaines et de l'ambiance conviviale dans laquelle il s'est déroulé. Et je tiens à féliciter toutes les start-ups participantes pour leur mobilisation, leur créativité et leur esprit d'innovation. Sans oublier les équipes, qui ont veillé sur l'organisation de cet événement et qui ont assuré l'encadrement et le coaching des participants.

Mesdames et Messieurs,

Le programme de cette conférence avec l'intervention de panélistes de qualité ne manquera pas de fournir un éclairage sur les enjeux qui s'imposent à nous et d'enrichir les débats sur ce sujet d'actualité.

Je souhaite plein de succès à nos travaux et vous remercie pour votre attention.